

## CONSEIL MUNICIPAL DE ST LEONARD

Séance du mercredi 3 février 2010

Le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 26 janvier 2010, s'est réuni le mercredi trois février 2010 à vingt heures trente sous la présidence de Mr MALANDAIN Bernard, Maire.

Etaients présents : Mr MALANDAIN Bernard, Maire,  
Mrs HOGUET Bernard, HERVIEUX Denis, LE CALVEZ Jean Paul, Mme DEGREMONT Marie Lise Adjoints au Maire,  
Mrs DAUDRUY François, PLANEIX Jean Alain, LEBER Alain,  
Mmes HACHE Elvira, MALANDAIN Bernadette, Mrs LAPERDRIX Claude, GOUBERT Pierre, LEVASSEUR Lucien, CAVELIER Daniel, Mme VALOIS Josiane, Mr LECROSNIER Serge Conseillers Municipaux.

Etaients absents excusés : Mrs DUTOT François, DUBOCAGE Josselin, MALANDAIN Pierre.

Assistait également à la réunion : Mme VERROUST Angélique Secrétaire de Mairie.

Après l'appel nominal, Mme DEGREMONT Marie Lise est élue secrétaire de séance.

Il n'y a pas eu de remarque particulière sur le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 décembre 2009, celui-ci est adopté.

L'ordre du jour est ouvert :

### Question n°1 : Demande de subvention pour la pose de prises pour les illuminations

En 2009, il avait été émis le projet d'installer des prises pour les illuminations Route du Havre, Rue du 11 Novembre et Hameau de la Croix Bigot. Le devis adressé par Le Syndicat Départemental d'énergie s'élève à la somme de :

Montant HT des travaux	1530,00€
Montant de la subvention escomptée	612,00€
Participation de la Commune	918,00€
TVA à préfinancer par la Commune	299,88€

Adopté à l'unanimité

### Question n°2 : Vote des tarifs cantine et garderie scolaire

Les tarifs seront les suivants à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010 :

<u>Cantine</u>	Maternelle	maintien à 3,15€	
	Primaire	3,30€	
	Adulte	5,15€	... /...

<u>Garderie</u>	Matin	maintien à 1,50€
	Soir	maintien à 2,15€

Adopté à l'unanimité

**Question n°3 : Voyage des collèves et des lycées, Séjour en colonies de vacances**

Comme chaque année, la Commune de Saint-Léonard révisé l'aide accordée aux enfants De Saint-Léonard qui participent à des voyages scolaires jusqu'en classe de terminale Et aux séjours en colonies de vacances jusqu'à 13 ans (aides non cumulables).

Il a été adopté à l'unanimité de reconduire cette subvention dans les mêmes conditions qu'auparavant à savoir :

Subvention de 40% du prix du voyage plafonné à 85€,  
Subvention accordée aux enfants qui en font la demande et sur présentation d'une attestation scolaire de participation,  
Les voyages de 1 à 3 jours sont exclus.

Adopté à l'unanimité

**Question n°4 : Subvention pour les jeunes en centre aéré**

Comme chaque année, la Commune révisé également l'aide accordée aux enfants de Saint-Léonard qui fréquentent les centres aérés de la Commune. Celle-ci est portée à 2,40€ par jour de présence. Cette subvention sera versée à l'organisation pour venir en Déduction de la participation des parents (un justificatif indiquant le prix réel et le prix Payé par famille et par enfant sera exigé).

Adopté à l'unanimité

**Question n°5 : Indemnisation des travaux supplémentaires occasionnés par les élections**

Les travaux supplémentaires effectués à l'occasion de consultations électorales peuvent Etre rémunérés sous la forme d'indemnités horaires (les Fonctionnaires des catégories C et B peuvent y prétendre).

Il a été délibéré à l'unanimité pour que les agents concernés puissent percevoir ces Indemnités horaires pour les travaux aux moments des élections qu'ils effectuent en dehors de leur durée légale de service.

Adopté à l'unanimité

**Question n°6 : Demande de subvention. Réfection de la toiture de Grainval.**

Monsieur Le Préfet a demandé si nous avons des projets qui puissent être éligibles à la Dotation Globale d'Équipement, toute demande de subvention devant être reçue avant le 31 mars 2010.

.../...

